

été amenbli par le binage ; car si la terre commence à durcir, le buttoir fonctionne mal. Si cependant le temps de butter est arrivé et que le sol soit dur on peut, dans ce cas, se servir d'un instrument appelé houe-buttoir, qui n'est autre chose que la réunion de la houe et du buttoir. Cet instrument est composé d'un soc en forme de lance et aussi de deux oreilles. En avant de ces pièces, se trouve la continuation de la perche sur laquelle se trouve des dents dont la forme est semblable à celle de la houe à cheval. Au moyen de vis, on peut éloigner ou rapprocher ces dents. On voit par cette disposition que l'instrument peut faire deux opérations que sans cela on aurait été obligé de pratiquer séparément ; il y a alors économie de temps.

Ce dernier instrument offre d'autant plus d'avantages qu'il peut se décomposer au besoin ; par exemple, si l'on ne veut employer que le buttoir, il sera facile de faire disparaître la houe et *vice versa*.

Si l'on a l'intention de butter les plantes afin d'augmenter leur vigueur et la quantité de leurs produits, on devra le faire lorsque les récoltes auront atteint le tiers de leur développement. On ne doit jamais dépasser cette époque ; plus tard, les effets du buttage seront moins satisfaisants.

ARRACHE-PATATES.

Un cultivateur doit toujours avoir pour but d'économiser son temps autant qu'il le peut, et pour cet objet, il doit faire en sorte que ses divers travaux soient exécutés le plus promptement possible, sans cependant nuire à leur perfection ; car un travail mal fait est plus désavantageux qu'un autre qui aurait pris quatre fois plus de temps, mais qui aurait été bien exécuté.

Ainsi, le cultivateur sage doit donc chercher à faire ses travaux dans le plus court espace de temps possible et avec la plus grande perfection dont ils sont susceptibles.

S'il s'agit pour lui, par exemple, d'arracher des patates, il existe un instrument à l'aide duquel il peut facilement remplir les deux conditions de vitesse et de perfection. Cet instrument porte un nom analogue à la fonction qu'il est destiné à remplir et se nomme arrache-patates. Il se compose des mêmes parties que le buttoir ; mais pourtant il a avec lui cette différence, qu'en arrière des deux oreilles, il est muni de deux rateaux dont la longueur est de quinze pouces environ, possédant six dents courbées, longues de sept à huit pouces. Ces rateaux sont fixés à l'instrument au moyen de deux barres de fer.

Les deux oreilles ouvrent les sillons et les rateaux en remuent la terre et la divisent, ramènent les tubercules à la surface, de sorte qu'il ne reste plus qu'à les recueillir.

Avant l'introduction de cet instrument, on n'avait d'autres moyens plus expéditifs pour arracher les patates que de faire passer une charrue ordinaire ou un buttoir dans les rangs, après quoi on ramassait celles qui étaient à la surface ; ensuite un homme était obligé de piocher par derrière pour découvrir celles qui étaient enterrées. Avec le nouvel instrument, au contraire, on épargne tout le temps de cet homme, qui était obligé de piocher. Ainsi, avec la même force, sans plus de fatigues

pour les personnes et les animaux, avec une économie de la moitié du temps, tous les tubercules que recèle le sein de la terre, sont mis à découvert, de sorte qu'il ne reste plus qu'à les recueillir.

Maintenant l'ouvrage est-il bien fait ? Nous pouvons l'affirmer, si ceux qui emploient cet instrument ont tant soit peu d'habileté pour le conduire, car nous l'avons vu fonctionner sur la ferme du Collège, et nous pouvons certifier que toutes les patates étaient sur la surface de la terre après l'opération.

L'arrache-patates devrait donc être employé par tous ceux qui cultivent cette plante en grand.

Mais pour obtenir de cet instrument toute la perfection possible dans l'exécution, il faut que celui qui le conduit pique assez avant dans la terre pour que le soc ou la pointe prenne les tubercules en dessous et que tous soient bien enlevés du fond du rang.

Avant de mettre l'instrument en terre, il faut avoir la précaution d'arracher les tiges, car autrement elles deviendraient un embarras qui pourrait avoir de graves inconvénients.

Ces tiges, il ne faut pas non plus les laisser étendues sur le champ parce qu'elles s'y dessèchent ; mais il convient de les mettre en tas, ou encore mieux, de les étendre sur le fumier, les couvrir ensuite d'une couche de ce dernier, et là elles se décomposent et augmentent la masse d'engrais.

L'arrache-patates peut être employé à la place du buttoir, pourvu que l'on ait soin de faire disparaître les deux rateaux attachés à l'arrière de cet instrument.

L'arrache-patates peut-être tiré facilement par un seul cheval, si on l'utilise dans un sol léger ; mais au contraire, si le terrain est compact deux chevaux deviennent alors nécessaires.

Il existe un autre instrument qui a le même but, mais il ne peut remplacer avantageusement celui que nous venons de décrire que dans les sols sablonneux. Il est d'invention américaine et peu coûteux.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Sans être alarmiste, nous sommes forcé d'avouer que deux terribles fléaux nous menacent et peuvent nous atteindre d'un instant à l'autre. Oui, le choléra, l'épizootie, et peut-être aussi la guerre, sont pour ainsi dire à nos portes, et n'attendent que le moment favorable pour faire irruption au sein de nos villes, dans nos paisibles campagnes.

Quant à la guerre, les dernières nouvelles qui nous arrivent, ne sont rien moins que rassurantes, et nous portent à croire que le mois qui s'écoule ou celui qui le suivra ne se termineront pas sans que quelques bandes féniennes n'engagent la lutte avec quelques parties du Canada. En effet, à la nouvelle de la suspension de *l'habeas corpus* en Irlande, les chefs de cette société aux Etats-Unis ont jeté le cris d'alarmes : " Aux armes, aux armes, ont-ils répété de toutes part, le temps de la lutte est arrivée ! " A cet appel, tous